



MAIRIE DE  
**GUESNAIN**  
(NORD)

**ARRETE TEMPORAIRE PORTANT SUR LA  
RESTRICTION DE LA CIRCULATION ET DU  
STATIONNEMENT AU DROIT DES TRAVAUX  
DANS LA RUE SAINT DENIS**

Arrêté de police du N°14/2021 (ST) du 12 février 2021

*Le Maire de la commune de GUESNAIN,  
Vu l'article L2213-1 du Code Général des Collectivités  
Territoriales,  
Vu la demande écrite formulée par la société Lefranc TP,  
Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures de  
nature à assurer la sécurité routière, piétonne et cycliste dans la  
rue Saint Denis dans le cadre de la mise en conformité d'un  
branchement d'assainissement pour le compte de Douaisis Agglo.*

**ARRETE**

- Article 1** *Des travaux de mise en conformité d'un branchement d'assainissement seront effectués pour une durée de 30 jours à compter du lundi 22 février 2021 face au N° 37 de la rue Saint Denis*
- Article 2** *Pendant toute la durée des travaux la circulation sera perturbée sur une partie de la rue Saint Denis.*
- Article 3** *Le stationnement sera temporairement supprimé sur l'emprise du chantier.*
- Article 4** *La société Lefranc TP exécutera les travaux et se chargera d'assurer la sécurité du chantier et de la mise en place de la signalisation.*
- Article 5** *La société Lefranc TP dont le siège est situé ZA Bonnel, 451 rue du Galibot 59167 Lallaing.  
Monsieur le Commissaire Divisionnaire, Chef de District de Police de DOUAI.  
Monsieur le Commissaire de Police de SIN LE NOBLE sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.*



*Fait à GUESNAIN  
Le 12 février 2021  
Le Maire,  
Maryline Lucas*

**DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION**

**Ville:** Guesnain

**Demandeur:**

LEFRANC TP  
ZA Bonnef, 451 rue du Galibot  
59167 LALLAING

**Personne responsable des travaux:**

Mr René Lefranc  
06/07/86/69/81  
p.theys@theys.com

**Nature des travaux:**

Mise en conformité d'un branchement assainissement.

**Localisation des travaux:**

- Chaussée  
 Trottoir

**Objet de la demande:**

- Restriction de la circulation.  
 Interruption de la circulation.  
 Interdiction de stationnement.  
 Restriction de la circulation avec feux tricolores.

**Voie concernée:**

Rue de Saint-Denis

**Date de début de réglementation souhaitée:**

20/02/21

**Durée:**

60 jours

Mme Theys Pauline

LEFRANC TP  
Mickael PARISOT  
ZAC BONNEL  
451 Rue du galibot  
59167 LALLAING  
Tél. : 0327715454  
Courriel : lefranc.tp@theys.com

*Par info*

MAIRIE SERVICE TECHNIQUE Voirie  
RUE FRANCISCO FERRER  
59287 GUESNAIN

Le 10/02/2021

Objet : **Information préalable à des travaux**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de notre intention de commencer des travaux sur la commune de GUESNAIN.

Veuillez trouver ci-dessous les informations descriptives du projet :

Description : mise en conformité en trottoir  
Emplacement : 37 Rue Saint Denis 59287  
GUESNAIN  
Début du chantier : 26/02/2021

Conformément à la réglementation en vigueur, une CONJOINTE sous la référence 2021021001850D a été adressée à l'ensemble des exploitants de réseaux concernés par l'emprise de notre projet et référencés sur le téléservice :

[www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

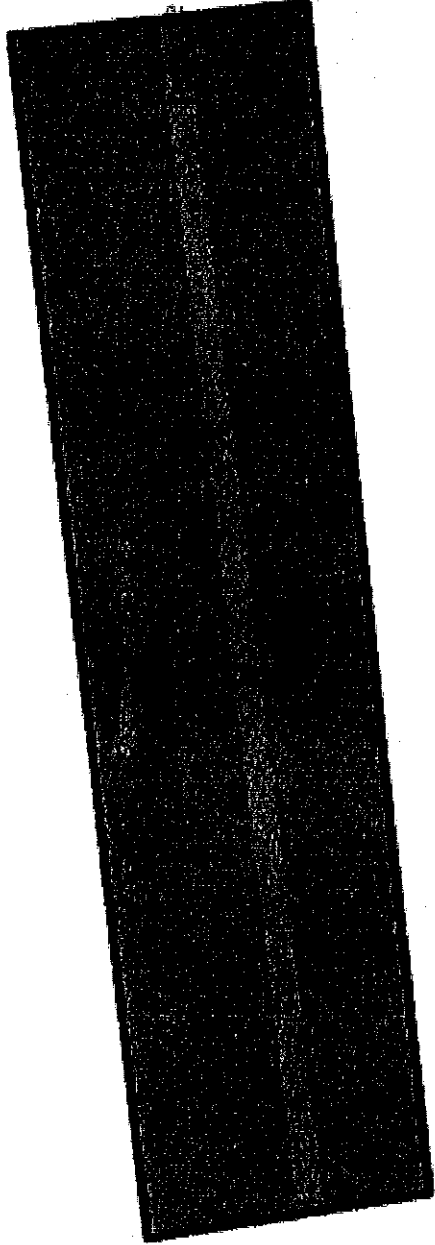
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Mickael PARISOT

 Signature certifiée Sogelink



Saint-Denis



ue de Saint-Denis

Rue C

(50.345004 3.156030);(50.344804 3.156081);(50.344898 3.157403);(50.345110 3.157365);(50.345110 3.157365);(50.345004 3.156030);